

Commune de VILLE AU MONTOIS

Rue de la Mairie (54620) – Tel/Fax : 03.82.89.82.82

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

compte-rendu affiché le 09.04.2019

convocation en date 01.04.2019

Conseillers en exercice : 11

Conseillers présents : 9

Conseillers ayant voté : 9

Séance du 8 avril 2019

N°24/2019

L'an deux mille dix-neuf le huit avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de madame DUFOUR Marie José, Maire.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs DUFOUR Marie-José, DUFOUR Patricia, RENOTTE Bernard, LAURENT Armelle, MANZINALI Jean-Paul, REMY Alexandre, DEMUTH Jean-Pierre LETANG Magali - THETIOT Carine

Etaient absents : Messieurs MALARET Ronny et PICCINELLI Florent

Secrétaire de séance : Madame Magali LETANG

Objet : Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2019

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

FIXE les taux d'impositions des taxes directes locales pour 2019 à savoir :

- Taxe d'habitation : 13.85 %
- Taxe Foncière bâti : 5.81 %
- Taxe Foncière non bâti : 13.60 %
- Cotisation Foncière des Entreprises : 14.94 %

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Suivent les signatures,

**Pour extrait conforme,
Le Maire, DUFOUR Marie José**